

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

DE LA COMMUNE DU FRENEY D'OISANS

Séance du 25 mars 2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt-cinq mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal, convoqué le 20/03/2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de PICHOU Christian, Maire.

Etaient présents : PICHOU Christian, VEYRAT Robert, OUGIER Jean-Patrick, DIEUDONNE Laurent, OUGIER Isabelle, DUSSERT Sandrine, HOSTACHE Jean-Claude, MATHON Colette, GUTHON Bernard

Etaient absents et excusés : GARNOT Pascal donne procuration à OUGIER
Isabelle
CROUZET Louisette donne procuration à PICHOU
Christian

Délibération N° 2019 – 28 : TAUX D'IMPOSITION 2019

Le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2019.

Le produit fiscal attendu en 2019 sera de **373 012 €** réparti comme suit :

- Taxe d'habitation	14.87%	=	38 037.00 €
- Taxe foncière (bâti)	18,56%	=	125 967.00 €
- Taxe Foncière (non bâti)	43,01%	=	1 548.00 €
- CFE	32,05%	=	207 460.00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE** d'adopter les taux d'imposition des taxes, pour 2019, indiqués ci-dessus. :
- **ACCEPTE** le produit attendu
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces nécessaires pour mener ce dossier à son terme.

Suffrages exprimés : 11 - Pour : 11 - Contre : 0 - Abstention : 0

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Le Maire.

